

F.S.U. 27 infos

24 Avril 2018
Informations à diffuser le
plus largement possible
SVP.

Après la réforme libérale du code du travail qui affaiblit les protections des salariés du privé, le gouvernement s'attaque maintenant aux services publics et à leurs agents. Il présente unilatéralement le statut des cheminots et celui des fonctionnaires comme un frein aux évolutions et un coût qui serait insupportable dédouanant ainsi la responsabilité de l'État qui a jusqu'ici largement sous-investi pour préserver la qualité des services aux publics. Ainsi, il prend le risque d'accentuer les inégalités.

Les projets austéritaires du gouvernement pour réformer la Fonction publique visent à réduire les possibilités d'actions de l'État et des collectivités territoriales et ne prennent pas en compte les besoins exprimés par les usagers.

Les conséquences sont prévisibles :

L'abandon au secteur privé de certaines missions actuellement assurées par les agents publics. Cela n'améliorera en rien les services aux usagers et le coût sera tout aussi élevé pour eux voire plus puisqu'il s'agira de les rentabiliser. Mais bien sûr les actionnaires feront eux des bénéficiaires...

La mise en concurrence de services aujourd'hui assurés en partie par l'État et les collectivités : éducation, santé, transport... Ce qui n'offre aucune garantie d'amélioration des services au contraire puisqu'ils ne seront plus soutenus par l'État et ne seront plus tenus de répondre aux exigences de principes comme celui de l'égalité.

La réduction des moyens des services publics avec la suppression de 120 000 emplois dont 70 000 dans les collectivités territoriales sur les quatre prochaines années. C'est moins de services publics: horaires d'ouverture au public encore plus limités, nouvelles fermetures de services dans les zones rurales et dans les quartiers, nouvelles dégradations des conditions de travail des agents...

La réduction des protections des agents publics : recrutements de contractuels en lieu et place de fonctionnaires, c'est réduire les principes qui font la force de la Fonction publique pour les usagers comme pour les agents : neutralité des agents publics, indépendance vis-à-vis des politiques, absence de corruption...

Le 22 mai en grève pour

- l'arrêt des suppressions d'emplois et les créations d'emplois statutaires nécessaires
- un plan de titularisation des contractuels et de nouvelles mesures pour combattre la précarité
- la préservation du statut général des fonctionnaires
- l'amélioration du pouvoir d'achat pour toutes et tous les agents
- l'ouverture de discussions pour répondre mieux aux besoins de la population et permettre aux agents de remplir correctement toutes les missions des services publics (formation, conditions de travail...)

TOUTES ET TOUS ENGAGÉ(S) POUR LA FONCTION PUBLIQUE

MARDI 22 MAI : EN GREVE !

avec toutes les fédérations de fonctionnaires dont la FSU

**pour une Fonction Publique garante
de l'intérêt général**

Manifestation départementale
EVREUX 14 h Gare SNCF

Vous avez dit dialogue social ???

Le gouvernement doit pratiquer un dialogue social respectueux des organisations syndicales qui représentent les personnels. Il est important que l'avis des agents et de leurs représentants du personnel soit entendu pour déterminer les meilleures façons de développer le service au public, à partir des besoins constatés et de leur expertise professionnelle.

Dans les projets du gouvernement, les commissions paritaires pourraient devenir des instances de recours et non plus d'examen des situations individuelles. Le droit de chacun à ce que les éléments de sa carrière (promotions, mutations...) soient examinés par une commission comprenant des élus du personnel est une garantie contre l'arbitraire des décisions de l'administration, ce serait donc un recul majeur des droits des agents.

Concernant les CHSCT, leur fusion avec les CT (comités techniques) est envisagée, sur le modèle de ce qui a été fait dans le privé dans le cadre des ordonnances Pénicaud-Macron. Cette fusion signifierait ni plus ni moins la disparition des CHSCT. Or, cette instance permet d'interpeller et d'imposer un réel dialogue sur les conditions de travail en particulier lorsqu'elles sont dégradées. Elle a également entraîné une prise de conscience des effets de certaines organisations ou conditions matérielles de travail sur la santé, une acculturation à la prévention et aux questions de santé et de sécurité au travail et des avancées sur la prévention des risques psychosociaux.



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

AVEC LA FSU, POUR LES SERVICES PUBLICS

Sans attendre les conclusions de sa pseudo-concertation «Cap 2022», le gouvernement lance une série de discussions avec les organisations syndicales sur le travail des agents avec un document d'orientation intitulé «Refonder le contrat social avec les agents».

Mais les 9 fédérations de fonctionnaires l'ont averti : ce document «trace une orientation, une méthode et un calendrier que nos organisations ne partagent pas. Elles considèrent que ce texte est donc de la seule responsabilité de votre Gouvernement» !

Ce projet serait en effet lourd de conséquences s'il devait être mis en œuvre: révision des instances de dialogue social, recours accru aux contractuels, accompagnement «individualisé» comme le «salaire au mérite»...

Ce que

nous voulons

Maintenir le statut général des fonctionnaires.

Le statut actuel de la Fonction publique permet toutes les évolutions nécessaires pour continuer d'adapter les services publics aux besoins de la population. Le Statut constitue un cadre d'exercice des missions de service public, protecteur pour les fonctionnaires, les usagers et les citoyens.

Conforter la Fonction publique et le rôle des agents, il faut:

- une meilleure reconnaissance du travail et des qualifications des agents,
- l'abandon des projets de suppressions de postes programmées sur le quinquennat,
- des recrutements sur des emplois statutaires pour répondre aux besoins des services,
- organiser des pré-recrutements,
- mettre fin à la précarité (déjà plus de 800 000 agents aujourd'hui) et permettre la titularisation d'agents contractuels en ouvrant des concertations pour un nouveau plan de titularisation,
- développer la formation des personnels,
- travailler à l'attractivité de la Fonction publique et permettre les mobilités choisies.

Peser sur la préparation du rendez-vous salarial prévu à la mi-juin, en exigeant :

- une négociation salariale immédiate pour le dégel de la valeur du point d'indice,
- le rattrapage des pertes subies,
- des mesures générales pour toutes et tous les agents permettant une augmentation significative du pouvoir d'achat,
- l'abrogation de la journée de carence.

La FSU reste vigilante et intervient sur tous les sujets pour que les mesures prises respectent l'égalité professionnelle et la favorisent.

Maintenir et Conforter les missions de service public de l'État

Dans bien des domaines, seuls l'État, ses services et les collectivités territoriales sont à même d'assurer des services au public dans des conditions de neutralité, d'égalité de traitement et de protection des plus faibles (action sociale, travail, emploi, insertion, logement, éducation,...).

Il ne peut être question de les désinvestir au profit de sous-traitants, du secteur marchand, ou de structures dépendantes de lobbying.

Pour mémoire...

- Salariés au SMIC : 11% dans le privé, 20% dans le public
- Salaire mensuel brut moyen après 15 ans d'exercice dans l'enseignement primaire : France =2.700 Euros, Allemagne =4.600 euros
- Nombre d'emplois publics pour 1000 habitants : France = 90, Canada = 110
- Ecart de rémunérations femmes-hommes dans la fonction publique, à compétence et fonction égales = 13,3%



22 MAI : GREVE et MANIFESTATION Evreux 14 h Gare SNCF



Fédération Syndicale Unitaire 27
17 Ter, Rue de la Côte Blanche Evreux 02 32 39 09 54 fsu27@fsu.fr